



RELEVÉ DE DÉCISIONS

Introduction

Dans le contexte difficile que nous vivons actuellement, le syndicalisme porté par le SNEP-FSU a rencontré le soutien massif de la profession lors des élections professionnelles. Le résultat montre que notre activité, qui assure à la fois défense des personnels et de la discipline, est reconnue et validée par les enseignants d'EPS. Les attaques des autres syndicats ont été virulentes. Cela nous conforte mais nous donne aussi des responsabilités.

Elections professionnelles

Le SNEP-FSU sort renforcé et fortement légitimé des élections professionnelles de décembre 2018 avec ses 83,1% et l'ensemble des sièges à la CAPN. Ce résultat confère à notre organisation des responsabilités tant du point de vue de la défense des personnels que de la discipline. Ainsi, fort de notre statut de « syndicat de l'EPS », il convient de demander à rencontrer les recteurs, les IPR, les élu.es locaux (CD/CR/maires) ainsi que les députés et sénateurs pour faire valoir et entendre nos propositions.

A jeunesse et Sports, les élections aux CAP ont été reportées à fin 2019. Le CDN appelle les militants des bureaux académiques et départementaux du SNEP à soutenir les militants du secteur sport dans cette nouvelle campagne.

Syndicalisation

Le CDN appelle à confirmer les votes aux élections professionnelles par une adhésion massive. Il appelle les bureaux départementaux à prendre des dispositions urgentes pour contacter avant les vacances de Février tous les NAJ du premier trimestre. A fond les relances (cf. Note du 15/1)

Collège

Aucune épreuve comptant pour le DNB n'évalue les acquisitions des élèves en EPS. Le SNEP-FSU considère que c'est une non reconnaissance de l'EPS comme discipline comptant dans le parcours de formation des élèves.

Le SNEP-FSU portera auprès du ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse un arrêté alternatif spécifique à l'évaluation de l'EPS au DNB. Il présente à la fois des modifications de structuration du Diplôme national de brevet (DNB) dans son ensemble et d'épreuve spécifique à l'évaluation de l'EPS au DNB.

Lycée

Les lycéens se sont mobilisés pendant plusieurs semaines avant les vacances pour signifier leurs désaccords avec la réforme de parcours sup, BAC et des lycées. Les lycéens et les enseignants s'opposent à la restriction de l'offre de formation et l'orientation prématurée. Le SNEP-FSU a soutenu ces mobilisations et dénoncé la violence de la répression de l'expression de la jeunesse.

Le SNEP-FSU opposé à la réforme des lycées continuera à participer aux différents échanges avec les parents d'élèves et les lycéens pour expliquer les dangers des réformes.

Programme

Le SNEP-FSU considère que les nouveaux programmes d'EPS lycée ne remplissent pas leur fonction en ne déterminant pas ce qui doit être appris dans les APSA. En conséquence, il poursuit, avec la commission pédagogique nationale, le travail entrepris sur les programmes EPS collège et lycée en s'appuyant sur des groupes par activité. A chacune de ces fiches, le SNEP-FSU proposera une épreuve d'évaluation pour le DNB et pour le BAC.



Plusieurs leviers seront à mobiliser à cette fin. Le SNEP-FSU organisera une consultation nationale dans toutes les académies d'ici la fin de l'année scolaire. Des conseils académiques des programmes seront tenus afin d'apprécier les programmes, au moins une « Journée de l'EPS » sera organisée par académie dédiés à la promotion des programmes et du DNB alternatif seront proposés par les sections académiques et/ou départementales.

Les outils de communication seront mis à disposition des sections académiques et départementales pour accompagner et promouvoir l'utilisation des programmes « SNEP » et du DNB alternatif par les équipes pédagogiques militantes (article bulletin, fiches pratiques, publication des avis et résultats effectués et obtenus par les équipes pédagogiques, enquête adressée à la profession...).

Enseignement facultatif

Le SNEP-FSU considère qu'il est de la mission de l'école de proposer un temps d'approfondissement pour les élèves. Les choix réalisés sur les possibilités optionnelles dans la réforme, au-delà des menaces sur les postes d'enseignants et l'offre d'enseignement dans le champ de l'EPS, externalisent et réduisent la démocratisation de l'approfondissement de l'étude des APSA dans le service public d'éducation.

Le SNEP-FSU propose la création de l'enseignement facultatif d'EPS dans tous les établissements. Les élus du SNEP-FSU demanderont ces créations lors des prochains CTA.

La suppression de l'épreuve facultative ponctuelle accentue, la nécessité d'un enseignement optionnel dans chaque établissement.

En ce sens le CDN appelle l'ensemble des sections départementales et académiques à :

- Ecrire massivement à l'ensemble des députés et des élus pour la création d'un enseignement de spécialité en EPS, et le développement de l'enseignement facultatif.
- Faire remplir le questionnaire en ligne sur l'enseignement facultatif pour avoir un état des lieux précis.
- Prendre contact avec l'IG, les Fédés sportives, délégué interministériel sur la mission des JOP 2014 (Terret) sur la place de l'enseignement optionnel d'EPS et de spécialité, en particulier à la veille des JOP 2024.

Formation

Le ministère a décidé d'avancer rapidement sur la réforme de la formation, alors même que le rapport Saint Girons Ronzeaux n'est pas connu et que la modification de la place du concours est envisagée. Il modifie le décret statutaire des AED sur la pré pro alors que la loi n'est pas votée. Les maquettes sont en train d'être revues, pour s'adapter notamment aux contrats de pré pro. Les parcours de formation adaptée vont eux aussi être revus et dans le contexte actuel, nous doutons que le volume de formation soit revu à la hausse.

Dans l'état actuel des choses, Le SNEP-FSU est inquiet sur le fond et la méthode de la réforme qui, comme les autres, se fait par morceau pour éviter de donner à voir la cohérence globale.

Une nouvelle dégradation de la formation des enseignants serait une catastrophe pour les résultats à venir du système éducatif.

Le SNEP-FSU sera présent lors des écrits des différents concours (31 janvier et 7 et 8 mars) afin de prendre contact avec les lauréats et de les encourager à signer la pétition pour l'augmentation du nombre de postes aux concours.

Le SNEP-FSU continuera de demander la réouverture d'un concours réservé, en particulier dans cette période où le nombre de contractuels va augmenter.

Frais d'entrée à l'université



Le gouvernement a annoncé en novembre 2018 une hausse des droits d'inscription pour les étudiants étrangers non communautaires. Cette augmentation mettrait en difficulté financière les étudiants étrangers parmi les plus précaires et risquerait de faire renoncer nombre d'entre eux à leur projet d'études en France. Elles pourraient, par ailleurs, préfigurer des hausses générales appliquées à tous les étudiants. Les conséquences seraient désastreuses pour les étudiants et pour la recherche. Le SNEP FSU appelle à participer aux différentes actions qui se dérouleront à partir du 22 janvier sur ce thème, il défend un modèle d'université gratuite, ouverte à toutes et à tous.

Sport scolaire

La réforme des lycées pourrait impacter les mercredis après-midi. Il faut rappeler systématiquement dans les CTA CTSD et CDUNSS CRUNSS que « La libération du mercredi après-midi, comme temps dévolu aux activités de l'association et aux compétitions organisées par l'UNSS est une des conditions nécessaires à l'existence et au développement du sport scolaire. » (NS 21/03/16).

Veiller également à ce que tous les forfaits AS soient bien prévus dans les DHG.

Sports

A Jeunesse et Sports, la perspective d'une sortie des ministères sociaux pour un rapprochement avec l'Education Nationale est une hypothèse de plus en plus probable/crédible. Le CDN appelle les militants des bureaux académiques et départementaux du SNEP à faire connaître et soutenir notre mandat pour un "pôle éducatif interministériel" visant à renforcer et valoriser les spécificités et missions des personnels Jeunesse et Sports (cf. article dans le bulletin 961).

Mise en place de la nouvelle carrière

Les premières CAP de contestation se sont déroulées et elles révèlent l'absurdité du système que nous avons dénoncé l'année précédente sur les quotas d'avis sur la valeur professionnelle. Celle-ci ne se contingente pas. Le SNEP FSU continuera de revendiquer une déconnexion de l'avancement et de l'évaluation, seul système permettant plus de justice et d'équité.

Egalité femmes/hommes

La FSU s'engage dans la construction d'actions unitaires pour réussir le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, sur l'ensemble du territoire. Elle sera présente dans les actions, les rassemblements, les conférences de presse, les grèves et les manifestations pour porter son projet d'une nécessaire égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Retraité-es

Les mesures annoncées le 10 décembre par le président ne régleront pas la baisse du pouvoir d'achat que tous les retraité-e-s continuent de subir.

Le président a confirmé son intention de mener à terme la réforme des retraites en 2019. Contrairement au discours officiel, les retraités actuels seront bien impactés par le texte. La mise en œuvre au 1er janvier 2019 de dispositions très défavorables pour les régimes Agirc-Arrco illustre les dangers d'une retraite par points ainsi que la mise en cause de la pension de réversion.

Les retraité-e-s du SNEP FSU se joindront aux actifs pour mettre en échec cette réforme régressive pour toutes et tous qui participe à la destruction de notre modèle social solidaire et pour réaffirmer l'exigence de maintien du Code des pensions, régime particulier des fonctionnaires. Ils appellent à rejoindre les manifestations du 31 janvier.



Adopté à l'unanimité